

Règles particulières

Licence Lettres modernes

Redoublement :

En principe le redoublement n'est pas de droit, s'agissant d'une réponse pédagogique de l'équipe enseignante, destinée à permettre à l'étudiant de combler ses lacunes ayant conduit à un ajournement.

Toutefois chaque diplôme de licence peut spécifier le nombre de redoublements auquel un étudiant a droit sans avis du jury.

Le redoublement fait l'objet de l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique validé par l'équipe enseignante et l'étudiant, précisant les modalités de celui-ci.

Dans tous les cas le nombre d'inscriptions annuelles au sein d'une même mention de licence, en vue de sa validation ne peut être supérieur à cinq.

Nombre de redoublements autorisés à l'année visée : L1 : 1 L2 : 1 L3 : 1

Renonciation à la compensation proposée aux étudiants : Au semestre : non A l'année : non

Absence justifiée : L'étudiant doit justifier son absence auprès de son responsable ou de la scolarité dans les 8 jours qui suivent la tenue de l'épreuve. Au-delà son absence sera considérée comme injustifiée. La justification de l'absence est laissée à l'appréciation du responsable de la formation.

Absence injustifiée : Quel que soit le mode de contrôle, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le relevé de notes à l'épreuve concernée. Le calcul entraîne la défaillance (DEF) à l'UE, au semestre, à l'année. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en deuxième session ou deuxième chance selon le mode de contrôle. Si une deuxième chance est prévue, elle ne donne pas lieu à deuxième session.

Stage :

Tout stage doit se dérouler obligatoirement dans le cadre du cursus de formation, c'est-à-dire entre la date d'inscription administrative et la tenue du jury du diplôme.

Certificat SENSE :

Le Certificat SENSE doit être validé en entier pour permettre la délivrance du diplôme. Les étudiants disposent des 3 années de Licence pour valider les 3 modules du certificat ou des années 2 et 3 ou 3 en fonction de leur niveau d'entrée.

Légende/ Rappels

UE = Unité d'enseignements - une UE est toujours porteuse de crédits ECTS.

EC = Enseignement Constitutif d'une UE - seuls certains EC sont porteurs de crédits ECTS (voir modalités spécifiques par UE).

Lorsqu'un étudiant obtient au moins 10/20 de moyenne à une UE, cette UE est définitivement acquise (capitalisée). Lorsqu'un enseignement constitutif (EC) d'une UE est porteur de crédits ECTS, il est également définitivement capitalisé dès lors que l'étudiant y obtient au moins 10/20.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - M3C - UFR ALL-Metz

Année universitaire 2025-2026

Licence Lettres modernes - 1ère année

Code	Elément	Libellé	ECTS	Coeff.	SESSION 1				SESSION 2				Modalité alternative prévue en cas d'événement particulier (idem session 2 pour tout)	Conservation 1 an Oui/Non (non pour tout)				
					Contrôle Terminal Nombre d'épreuves		Contrôle Continu Nombre d'épreuves		Nature	Durée	Coef de chaque épreuve	RSE Epreuves sans convocation			Nature	Nbre d'épreuves	Durée	ET organisé par l'administration oui/non
					Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens	Hors session officielle des examens	Pendant la session officielle des examens										
1JSJVM01	SEM	SEMESTRE 1	30															
1JUJVM01	UE	UE 101 Qu'est-ce que la littérature ?	6															
1JEJVM01	EC	UE 101 EC1 La notion de littérature				1		écrit	2h			écrit	1	2h	oui			
1JEJVM02	EC	UE101 EC2 Analyse écrite et orale et MTU						1 écrit ou 1 oral				oral	1	20 min	non			
1JUJVM02	UE	UE 102 Sources de la littérature européenne	6															
1JEJVM03	EC	UE102 EC1 Présences des littératures anciennes					1	écrit	4h			écrit	1	4h	oui			
1JEJVM04	EC	UE 102 EC2 Traditions, transmissions				2		1 écrit + 1 écrit ou 1 oral				oral	1	20 min	non			
1JUJVM03	UE	UE 103 Découverte du français 1	6			2		1 écrit + 1 écrit ou 1 dossier			1 écrit (2h)	écrit	1	2h	oui			
1JEJVM05	EC	UE103 EC1 Unités de la langue : phonétique & morphologie																
1JEJVM06	EC	UE 103 EC2 Histoire de la langue française																
1JUJVM04	UE	UE 104 Transverse 1	3															
1JEJVM07	EC	EC1 NUMOC						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de NUMOC										
1JEJVM08	EC	EC2 PPP				1		1 écrit, 1 oral ou 1 dossier				1 écrit, 1 oral ou 1 dossier	1	si oral : 15 min	non			
1JCJVM02	CHOI	Choix UE105 Mineure	3															
1JUJVM05	UE	UE105 Mineure Lettres	3															
1JEJVM09	EC	UE105 EC Langue et culture latines 1					2	2 écrits	2h		oral	oral	1	20 min	non			
	UE	UE105 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend										
1JCJVM03	CHOI	Choix UE106 Mineure	3															
1JUJVM06	UE	UE106 Mineure Lettres	3															
1JEJVM10	EC	UE106 EC Actualités de la littérature 1					1	écrit	2h			écrit	1	2h	oui			
	UE	UE106 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend										
	UE	UE 107 Langue et internationalisation	3															
1JCJVM04	CHOI	UE 107 EC1 Choix Langue vivante 1	2															
1JEYBM01	EC	Les langues à l'Université S1 - ALL-SHS Metz						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des langues vivantes										
1JEYBM05	EC	EC Chinois S1																
1JEYBM06	EC	EC Néerlandais S1																
1JEYBM07	EC	EC Suédois S1																
1JEYBM02	EC	UE107 EC2 Introduction à l'internationalisation		1														
2JSJVM01	SEM	SEMESTRE 2	30															
2JUJVM01	UE	UE 201 Mouvements et histoire littéraire	6															
2JEJVM01	EC	UE 201 EC1 Périodes de l'histoire littéraire						écrit	2h			écrit	1	2h	oui			
2JEJVM02	EC	UE201 EC2 Etude de cas				1		1 écrit ou 1 oral				oral	1	20 min	non			
2JUJVM02	UE	UE202 Mythes et récits fondateurs	6															
2JEJVM03	EC	UE 202 EC1 Figures et récits fondateurs					1	écrit	4h			écrit	1	4h	oui			
2JEJVM04	EC	UE202 EC2 Etude d'un mythe				2		1 écrit + 1 écrit ou 1 oral				oral	1	20 min	non			
2JUJVM03	UE	UE 203 Découverte du français 2	6				2	1 écrit + 1 écrit ou 1 dossier			1 écrit (2h)	écrit	1	2h	oui			
2JEJVM05	EC	UE203 EC1 La phrase simple : syntaxe et stylistique																
2JEJVM06	EC	UE203 EC2 Du latin au français																
2JUJVM04	UE	UE 204 Transversales	3															
2JEJVM07	EC	204.1 NUMOC						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de NUMOC										
2JEJVM08	EC	UE 204 EC2 PPP				1		1 écrit, 1 oral ou 1 dossier				1 écrit, 1 oral ou 1 dossier	1	si oral : 15 min	non			
2JCJVM02	CHOI	Choix UE205 Mineure	3															
2JUJVM05	UE	UE205 Mineure Lettres	3															
2JEJVM09	EC	UE205 EC Langue et culture latines 2					2	2 écrits	2h		oral	oral	1	20 min	non			
	UE	UE205 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend										
2JCJVM03	CHOI	Choix UE206 Mineure	3															
2JUJVM06	UE	UE206 Mineure Lettres	3															
2JEJVM10	EC	UE206 EC Actualités de la littérature 2					1	écrit	2h			écrit	1	2h	oui			
	UE	UE206 (voir liste pour autres mineures)	3					Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la mineure choisie dans la licence dont le choix dépend										
	UE	UE 207 Langue & internationalisation	3															
2JCJVM04	CHOI	Choix Langue vivante																
2JEYBM01	EC	Anglais confirmé S2 ALL Metz						Voir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des langues vivantes										
2JEYBM02	EC	Allemand confirmé S2 ALL-SHS Metz																
2JEYBM03	EC	Espagnol confirmé S2 ALL-SHS Metz																
2JEYBM04	EC	Italien confirmé S2 ALL-SHS Metz																
2JEYBM05	EC	Chinois S2																
2JEYBM06	EC	Néerlandais S2																
2JEYBM07	EC	Suédois S2																
2JEYBM08	EC	UE207 EC2 Internationalisation DRIE						Module en ligne sur ARCHE - non évalué										

